

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER**28, RUE DUGUAY****95100 ARGENTEUIL****NOTICE DESCRIPTIVE****SUIVANT L'ARTICLE 18 DU DECRET N° 37.116 DU 22 DECEMBRE 1967
ET PUBLIEE EN ANNEXE DE L'ARRETE DU 10 MAI 1968****NOTE PRELIMINAIRE**

Il est expressément prévu que, dans le cas où, pendant la construction, la fourniture ou la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révélerait impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres, et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, difficultés d'approvisionnement), le Maître de l'ouvrage pourra remplacer ces matériaux, équipements ou appareils par d'autres de qualité au moins équivalente. Le Maître de l'ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

Chaque fois que le nom d'un constructeur, qu'une appellation commerciale ou qu'un numéro de catalogue est donné en référence, il est bien entendu que tous les autres articles, pour autant qu'ils soient équivalents quant aux matériaux employés, aux applications ou à l'aspect des matériaux ou des appareils donnés en référence, pourront être utilisés.

Ce programme est conforme à la RT 2012

TITRE 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 – INFRASTRUCTURE

1.1.A - Fouilles

En pleine masse, en trous et rigoles pour semelles filantes ou isolées. Les terres excédentaires seront enlevées aux décharges publiques.

1.1.B - Fondations

Par semelles filantes ou isolées en béton armé, selon rapport d'étude de sol et études par le BET structure.

Dallage en béton avec cunettes périmétriques pour récolter les éventuelles pénétrations d'eau.

1.2 - SYSTEME CONSTRUCTIF MURS ET OSSATURE

1.2.A — Murs périphériques des sous-sols:

Réalisés par voile en béton armé dans toute la hauteur des sous-sols ne recevant aucun enduit intérieur ou extérieur, ni étanchéité sur les parties enterrées.

1.2.B - Murs de refend du sous-sol:

Voiles et poteaux en béton armé, brut de décoffrage et/ou maçonneries.

1.2.C - Murs de façade:

A tous les niveaux, parpaings ALKERN « tout confort » R=2.0 de 20 cm d'épaisseur pour les immeubles. Briques "thermique " de 20 cm d'épaisseur pour la maison

Parement extérieur:

Enduit monocouche finition grattée, teintes au choix de l'Architecte, localisation selon Permis de Construire

Bardage horizontal en bardage bois pour le 1^{er} étage de la maison.

Doublage thermique :

Par panneaux constitués d'un complexe isolant en intérieur avec plaque de plâtre en finition.

Nature et épaisseur suivant calculs par thermicien suivant RT 2012 et avis du bureau de contrôle.

1.2.D — Murs pignons:

Dito article 1.2.C avec traitement dito murs de façades.

1.2.E — Murs mitoyens:

Sans Objet

1.2.F - Murs ou cloisons séparatifs entre locaux privés et autres locaux

En parpaings ALKERN « tout confort » de 15 cm d'épaisseur selon calculs du bureau d'études thermique et acoustique et avis du bureau de contrôle.

Selon exigence de la réglementation en vigueur : doublage pour isolation phonique et acoustique.

1.3 - PLANCHERS

1.3.A — Planchers des étages courants:

Dalle pleine de béton armé.

Sous-faces finies avec ragréage pour pose directe du revêtement sol

Hauteur sous plafond : 2,50 m.

1.3.B - Planchers sur locaux non chauffés

Pour tous les logements au-dessus de locaux non chauffés, plancher bas en dalle pleine de béton armé avec éventuellement emploi de pré dalles, et isolation en sous-faces réalisée par panneaux isolants ou flocage.

1.3.B - Planchers des balcons

Dalle pleine surfacée avec finition peinture

1.4 - CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.A — Entre les pièces principales

Cloisons à âme alvéolaire de type PLACOSTILL de 72 mm d'épaisseur ou équivalent et similaire entre pièces sèches selon plans ou réglementation, prêtes à peindre ou à recevoir un revêtement mural.

1.4.B - Entre les pièces principales et pièces humides

Dito Article 1.4.A protégées de l'humidité en pied par un U plastique.

1.5 – ESCALIERS

1.5.A — Escaliers parties communes

Escaliers en béton armé préfabriqué ou coulé en place à marches droites ou balancées.

1.5.B — Escalier de la maison

Escalier en sapin du commerce.

1.6 - CONDUITS DE FUMÉES ET VENTILATIONS

1.6.A — Conduits de fumée des locaux de l'immeuble et de la maison

Sans objet

1.6.B - Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble et de la maison

logements :

Ventilation mécanique contrôlée par simple flux avec évacuation d'air par extracteurs situés en toiture

Conduits passant dans les gaines techniques et les faux plafonds.

Parking, locaux techniques et local poubelles :

Ventilation mécanique contrôlée ou ventilation naturelle par gaines en béton (pour les ventilations du parking) ou en fibrociment (sans amiante) avec flocage, dimension selon calculs.

1.6.C - Conduits d'air frais

Entrées d'air en façade dans les coffres de volets roulants ou incorporées dans les traverses hautes des menuiseries extérieures des pièces principales.

1.7 - CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.A — Chutes d'eaux pluviales et d'eaux usées

En PVC teinté ton pierre sur façades, en PVC dans les gaines intérieures avec isolation, selon réglementation acoustique. Certaines évacuations pourront être réalisées par pissette ou gargouille.

1.7.B - Canalisations en sous-sol

Dans les locaux communs:

Parcours horizontal et vertical en PVC avec protection mécanique en pied sur 1,00 m de hauteur. Canalisations enterrées en PVC série "assainissement".

1.7.C - Branchements aux égouts

Collecteur(s) raccordé(s) sur le réseau municipal conformément à la réglementation.

1.8 - TOITURES – TERRASSES

Sur terrasses et jardin à rez-de-chaussée :

Complexe d'étanchéité multicouche, sans isolation, posé sous la couche drainante et filtrante pour les zones d'espaces verts protégées par terre végétale et sous dalles sur plots pour les zones terrasses dallées et balcons: localisation suivant plans.

Les balcons recevront une étanchéité liquide

Toitures terrasses :

Sur terrasses inaccessibles en étages :

Complexe d'étanchéité multicouche, avec isolation thermique, et protection par végétalisation

Charpente : Couverture :

Couverture à la Mansard selon plans de façade de l'Architecte.

Voile béton en pente avec chevronnage pour la charpente des brisis.

Couverture en ardoise béton type bâtiment de France, selon plans de façade de l'Architecte pour les brisis.

Corniches en béton préfabriquées avec peinture spéciale béton en finition, descentes d'eaux pluviales en PVC ton pierre.

TITRE 2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 - SOLS ET PLINTHES

Généralité : L'isolation acoustique des bâtiments sera conforme au minimum à la Nouvelle Réglementation Acoustique (N.R.A.).

2.1.A — Sols et plinthes des pièces sèches:

Pour entrée, séjour, dégagement et chambres : (y compris rangements et placards y étant situés)
Parquet stratifié, pose collée sur 1 isolant phonique, choix dans la gamme proposée de 2 coloris.
Plinthes de 70 mm en médium à peindre.

2.1.B - Sols et plinthes dans pièces humides:

Cuisine:

Lés thermoplastiques. Choix dans la gamme proposée de 4 harmonies

Salles de bain principales et secondaires :

Lés thermoplastiques. Choix dans la gamme proposée de 4 harmonies

WC :

Lés thermoplastiques. Choix dans la gamme proposée de 4 harmonies

2.1.C — Sols des terrasses étanchées:

Dalles gravillonnées sur plots.

2.1.D — Barres de seuils

A tout changement de nature de matériau, barre de seuil ou cornière

2.2 - REVETEMENT MURAUX (autres qu'enduits et peinture)

2.2.A - Salles de bains principales et salles d'eau :

Carrelage mural type série DIPLOMATIC de chez SALONI, ou équivalent, format 30 x 30, Choix dans la gamme proposée de 4 harmonies. Pose sur les 3 côtés de la baignoire ou du bac à douche sur 2 mètres de hauteur et sur 60 cm de hauteur au-dessus du lavabo sur la largeur du lavabo en continuité de la faïence de la baignoire ou du bac à douche.

2.3 - PLAFONDS DES LOGEMENTS (sauf peinture)

2.3.A — Plafond courants des pièces sèches et humides:

Béton brut de décoffrage avec enduit de surfacage, si nécessaire.

Soffite éventuel pour déviation de canalisations, si nécessaire.

2.3.B - Sous-faces des balcons

Béton brut de décoffrage et ragréage si nécessaire.

2.4 - MENUISERIES EXTERIEURES

Porte-fenêtre et fenêtres en menuiserie PVC suivant plans des façades de l'architecte, ouvrant à la française, classification selon norme en vigueur.

Double vitrage (type retardateur d'effraction à RDC) en conformité avec les réglementations thermique et acoustique.

Entrées d'air en pièces sèches.

2.5 - FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS

2.5.A — Volets roulants

Volets roulants PVC à lames à double parois, manœuvre manuelle individuelle pour l'ensemble des baies par tringle oscillante. Coffres intérieurs en PVC.

2.5.B - Occultations

Sans objet.

2.6. - MENUISERIES INTERIEURES DES LOGEMENTS

2.6.A - Huisseries et bâtis:

Métalliques sauf indiqué ci-après.

2.6.B - Portes intérieures:

Portes à âme alvéolaire, iso planes pré-peintes.

Pour salles de bains et W.C. : Bec de canne à condamnation.

Pour les autres pièces : Bec de canne

Garnitures de portes type EVA de SOFOC ou équivalent

2.6.C - Portes palières

Huisserie à métallique

Portes à âme pleine 40 mm, avec incorporation d'un blindage dans l'âme, dimensions 0,90 x 2,00 m de hauteur, finition satinée, pour la maison porte métallique avec vitrage suivant plan Architecte avec finition thermolaquée.

Serrure de sûreté 3 points A2P 1 étoile avec cylindre européen, 3 clés sur organigramme, ergots anti-dégondage. Equipement avec béquille simple coté intérieur et extérieur.

Isolation acoustique par joint périphérique (incorporé à l' huisserie).

Seuil à la suisse et butée de porte.

Pour la maison

2.6.D - Portes des placards

Sans Objet

2.6.E — Portes des locaux de rangements:

Sans objet

2.6.F- Faux Plafonds ou soffites:

Pour déviation de canalisations, si nécessaire.

2.7 - SERRURERIE ET GARDE CORPS

2.7.A - Garde—corps balcon

Garde-corps et main courante en métal thermolaqué, coloris selon choix de l'Architecte.

2.7.B - Barres d'appui

Dito 2.7.A

2.7.C - Ouvrages divers

Mains courantes et gardes corps des escaliers communs en métal peint.

Grilles de ventilation en métal peint.

Cadres de tapis brosse dans le hall.

2.8 - PEINTURE DES LOGEMENTS

2.8.A - Peintures extérieures:

Sur menuiseries extérieures :

Sans objet (PVC).

Sur fermetures et protections :

Sans objet (PVC).

Sur serrurerie:

Peinture antirouille et deux couches de peinture satinée.

2.8.B - Peinture sur menuiseries intérieures blanche

Sur huisseries métalliques et portes :

Pièces sèches et pièces humides : 2 couches de peinture satinée finition courante

Sur plinthes:

Pièces sèches : peinture satinée finition courante

Pièces humides : sans objet (carrelage).

2.8.C - Peinture intérieure sur murs

Pièces sèches : après préparation, 2 couches de peinture mate, finition courante

Pièces humides : après préparation, 2 couches de peinture satinée (finition courante) en complément des surfaces carrelées.

2.8.D - Peinture intérieure sur plafonds

Pièces sèches : après préparation, 2 couches de peinture mate, finition courante.

Pièces humides : après préparation, 2 couches de peinture satinée, finition courante.

2.8.E — Sur canalisations tuyauterie, chutes apparentes

Brossage. 2 couches de peinture spéciale finition courante, si nécessaire.

2.9 - EQUIPEMENTS INTERIEURS DES LOGEMENTS

2.9.A — Equipements ménagers

Alimentations (EF et ECS) et vidange en attente en sortie de gaine à 50 cm. Robinet de puisage dans les jardins (1 par logement).

2.9.B — Equipement plomberie et sanitaires

2.9. B.1 - Distribution eau froide:

Colonnes montantes en gaines, en PVC; raccordement des appareils en tube cuivre pour les paries apparentes et PER, pour les parties encastrés sous fourreaux dans le plancher ou voiles.
Mise en place de compteurs sur colonnes eau en gaine palière

2.9. B.2 — Production et distribution d'eau chaude :

Production : par la chaudière gaz individuelle à condensation type à ventouse pour les logements des immeubles.

Par ballon thermodynamique pour la maison.

Distribution: depuis la source de production d'eau chaude, en PER, apparent ou encastré sous fourreaux dans le plancher.

2.9.B.3 - Evacuations :

En PVC.

2.9. B.4 - Appareils sanitaires :

Appareils de marque PORCHER, ROCA ou JACOB DELAFON ou équivalent, couleur blanche.
Robinetterie type mitigeur a tête céramique, série EUROECO de GROHE, ou similaire.

Dans les salles de bains principales et salles d'eau :

Baignoire en acier émaillé de chez ROCA avec accoudoir ou douche 80x80 (selon plans) ou équivalent, avec mitigeur, douchette et flexible de 1,50m. Barre de douche chromée avec accrochage de douchette réglable. Cabine de douche pour les bac à douche et pare bains pour les baignoires.

Lavabos sur colonne en porcelaine vitrifié ultra plat de chez VILLEROY et BOCH série LIFETRIME, compris miroir et bandeau lumineux de la largeur du lavabo au dessus de la crédence en faïence.

Dans les W. C. :

Cuvette avec réservoir attenant type ODEON de J.D. ou équivalent. Mécanisme silencieux à double débit .Abattant double couleur blanche et robinet d'arrêt.

Dans les cuisines:

Les équipements sont définis au 2.9.A

Attente Lave linge :

Alimentation EF avec robinet et attente bouchonnée vidange EU dans salles de bains ou salles d'eau ou cuisine (attentes à 50 cm de la gaine suivant article 2.9.A) suivant plans architecte

Sur les terrasses :

Sans objet

Dans les jardins :

Un robinet de puisage

2.9 C - Equipements électriques

2.9. C.1 - Type d'installation :

L'installation, conforme à la réglementation, sera réalisée sous tubes encastrés.

Appareillage encastré de type LEGRAND série MOSAIC (couleur blanche), ou équivalent.

2.9. C.2 - Puissance :

Les puissances à souscrire seront conformes aux normes EDF.

2.9. C.3 - Equipement:

Dans l'entrée :

- 1 tableau disjoncteur avec portillon colonne,
- 1 centre, douille à bout de fil,
- 1 prise de courant,
- 1 combiné visiophone.

Dans le dégagement:

- 1 centre, douille à bout de fil
- 1 prise de courant.

Dans le séjour:

- 1 centre, douille à bout de fil,
- 5 ou 6 prises de courant (selon surface) régulièrement réparties.

Dans les Chambres :

- 1 centre, douille à bout de fil,
- 3 prises de courant.

Dans la cuisine :

- 1 centre, douille à bout de fil en plafond,
- 1 applique, douille à bout de fil
- 6 prises de courant 16A, dont 4 au dessus du plan de travail
- 1 boîte de connexion 32 A.
- 1 prise hotte
- 2 prises 20A
- 2 prises spécialisées pour lave-vaisselle et lave-linge (le lave-linge peut être positionné soit en cuisine, soit en salle de bain suivant plan).

Dans la Salle de bains principale et les salles d'eau :

- 1 douille à bout de fil en applique
- 1 douille à bout de fil au plafond,
- 1 prise de courant pour rasoir ou sèche-cheveux,
- 1 prise spécialisée pour lave-linge si non prévue en cuisine

Dans les W.C:

- 1 centre, douille à bout de fil simple allumage.

Jardins à RDC :

- 1 PC étanche,

Divers :

1 détecteur de fumée sur pile dans chaque appartement

2.9. C.4 - Sonnerie des portes palières :

Par bouton poussoir et porte étiquette au droit de chaque porte palière, buzzeur dans le tableau d'abonné. Visiophone.

2.9.D. - Chauffage - Conduit de fumée – Ventilation

2.9.D.1 - Type d'installation :

Le chauffage sera de type individuelle gaz par chaudière à condensation, évacuation des fumées par ventouse pour les appartements des immeubles.

Pour la maison le chauffage sera du type tout électrique.

2.9. D.2 - Température garantie dans les diverses pièces par température minimum extérieure - 7° C :

Pièces sèches et cuisines + 20° C.

Salles de bains et salles d'eau + 22°C.

2.9. D.3 - Appareils d'émission de chaleur:

Les corps de chauffe seront constitués par des radiateurs acier eau chaude basse température avec robinet thermostatique en pièces sèches et pièces humides. Pour la maison les corps de chauffe seront des convecteurs du type radiants de chez ATLANTIC avec régulation individuelle par thermostat électronique

2.9.D.4 - Conduits de fumée :

Par ventouse.

2.9. D.5 - Conduits de ventilation et prises d'air:

Type VMC avec extraction par bouches de ventilation haute dans les pièces humides et prise d'air frais en façade par les pièces sèches. (cf article 01.06.B et 01.06.C)

2.9. E - Equipement intérieur des placards et pièces de rangement

Sans objet

2.9. F — Equipements de télécommunication

2.9. F.1 — Téléphone

Fourreaux depuis gaines techniques jusqu'aux appartements.

1 joncteur dans le séjour (RJ45) et dans la chambre principale

Un fourreau aiguillé pour fibre optique future entre gaine palière et logement en attente dans tableau électrique pour installation future.

2.9. F.3 - Télévision FM :

A partir d'une antenne collective en toiture, réseau de distribution permettant de recevoir les chaînes de la TNT et la modulation de fréquence.

- 1 prise dans le séjour

- 1 prise dans la chambre principale.

2.9. F.4 - Fibre :

Pré câblage fibre jusqu'aux gaines des logements

2.9 .F.5 : Commandes d'ouverture de la porte d'entrée de l'immeuble

Digicode sur portillon extérieur.

Commande d'ouverture de la porte du hall de puis le visiophone situé dans chaque logement et relié à une platine vidéophone situé au droit du hall d'entrée.

TITRE 3 - ANNEXES PRIVATIVES

3.1 - CAVES

3.2.A - Murs et cloisons

En béton armé brut de décoffrage ou en parpaings.

3.2.B - Plafonds

En béton armé brut de décoffrage (ou isolation).

3.2.C - Sols

Dalle béton surfacée.

3.2.D - Porte d'accès:

Portes isoplanes à âme alvéolaire avec huisseries métalliques et morillon

3.2. E Ventilation

Naturelle pour les ventilations basses et hautes ou VMC suivant études techniques

3.2.F - Equipement électrique:

Eclairage fluorescent par réglettes étanches commandés par détecteurs de présence dans les couloirs de circulation

Eclairage de sécurité suivant réglementation.

3.2.G - Porte d'accès aux caves:

Porte pleine coupe feu - pare flamme suivant prescription pompier.

3.2 - PARKINGS COUVERTS

3.2.A - Murs et cloisons

En béton armé brut de décoffrage ou en parpaings.

3.2.B - Plafonds

En béton armé brut de décoffrage (ou isolation).

3.2.C - Sols

Dalle béton surfacée. Marquage et numérotation des emplacements de voitures.

3.2.D - Porte d'accès:

Porte métallique basculante à l'entrée du parking et portail en serrurerie à 2 vantaux en limite rue. Commande couplée par télécommande, avec fourniture d'un boîtier de télécommande par place de stationnement + Signalétique.

3.2. E Ventilation

Naturelle pour les ventilations basses et mécaniques pour les ventilations hautes

3.2.F - Equipement électrique:

Eclairage fluorescent par réglettes étanches type PARK ZODIAC de MAZDA.

Allumage automatique asservi à l'ouverture de la porte de garage.

Eclairage de sécurité suivant réglementation.

Installation nécessaire à l'alimentation d'une prise de recharge pour véhicule ou hybride rechargeable et permettant un comptage individuel pour au moins 10% des emplacements de stationnement : chemins de câbles et fourreaux en attente (des places concernées aux services généraux), disjoncteurs installés dans tableau des services généraux et mesure conservatoire pour comptage individuel

3.3 -JARDINS PRIVATIFS

Plantation d'arbres hautes tiges suivant permis de construire.

Engazonnement général et plantation d'arbuste à fleurs, caducs et persistants

TITRE 4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES

4.1 – SAS et HALL D'ENTREE

4.1.A - Sols

Carrelage grés émaillé 40x40 suivant plan de décoration de l'Architecte.

4.1.B - Parois

Suivant plan de décoration (Miroir, enduit, revêtement souple ou toile de verre décorative).

4.1.C - Plafonds

Faux plafonds en plaque de plâtre suivant plan de décoration avec 30% en gyptone (élément acoustique).

4.1.D — Portes d'accès au SAS et au hall

Porte à un vantail, en glace SECURIT commandées par visiophone.

Fermeture par ventouses magnétique avec ferme porte, ouverture par digicode, visiophone et bouton poussoir.

4.3.E – Porte accès au sous sol:

Huisserie à métallique

Porte à âme pleine 40 mm équipée d'un ferme porte, dimensions 0,90 x 2,00 m de hauteur, finition aux choix de l'Architecte.

Serrure de sureté 3 points A2P 1 étoile avec cylindre européen fonctionnant sur organigramme ;

4.1.F - Boites aux lettres

Ensemble d'un modèle agréé par les PTT, type MERCURE, SIRANDRE ou RENZ.

4.1.G - Tableau d'affichage

Incorporé à l'ensemble 4.1.F.

4.1.H - Chauffage

Néant.

4.1.I - Equipement électrique

Spots et/ou appliques suivant plan de décoration.

4.2 - COULOIRS, PALIERS D'ETAGES

4.2.A - Sols

Revêtement par moquette U3P3 ou revêtement plastique.

4.2.B - Murs

Revêtement mural de type TESCOHA ou VESCOM, ou similaire, suivant plan de décoration établi par l'Architecte.

4.2.C - Plafonds

2 couches de peinture mate.

4.2.D - Chauffage

Néant.

4.2.E - Equipement électrique

Eclairage par appliques ou plafonniers sur détecteurs de présence.

Eclairage de secours par blocs autonomes.

4.3 - CIRCULATIONS DU SOUS – SOL4.3.A - Sols

Dalle ou dallage en béton armé surfacé

4.3.B - Murs

Béton brut de décoffrage et/ou parpaings.

4.3.C — Plafonds

Béton brut de décoffrage ou isolation..

4.3.D - Portes d'accès des piétons :

Portes à âme pleine, pré peintes.

4.3.E - Rampe d'accès pour véhicules

Dalle pleine béton armé, chape incorporée, finition d'aspect balayé.

Signalisation réglementaire au droit de la porte d'entrée du parking.

4.3.F - Equipement électrique

Eclairage tubes fluorescents. Allumage sur détecteur de présence.

4.4 - CAGES D'ESCALIER

Désenfumage par châssis en toiture à commande à distance selon réglementation.

Structure : Béton armé avec marches droites ou balancées.

Sol : Peinture sur marches et contre marches.

Murs et plafonds:

Brossage ou égrenage, peinture badigeon ou gouttelette

Main courante et garde-corps en métal peint.

Eclairage par tubes fluorescents détecteurs de présence.

Eclairage de secours par blocs autonomes.

Chauffage : Néant.

4.5 - LOCAUX COMMUNS

Local collecte des ordures ménagères, local vélos, etc.. :

Murs: enduit ciment et/ou béton brut de décoffrage

Sol : dalle ou dallage en béton armé surfacé

Plafonds : dalle en béton armé brute de décoffrage, projection coupe-feu si nécessaire,

Equipements:

Eclairage tubes fluorescents sur détecteur

Robinet de puisage et siphon de sol.

Ventilation réglementaire.

Porte d'accès :

Huisserie à métallique

Porte à âme pleine 40 mm finition aux choix de l'Architecte.

Serrure de sûreté 3 points A2P 1 étoile avec cylindre européen fonctionnant sur organigramme,

TITRE 5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1 - ASCENSEUR

Dans le bâtiment rue Duguay, ascenseur électrique, charge utile 450 kg, vitesse 0,63 m/s selon calcul de trafic.

Parois en acier, habillage parois latérales en panneaux stratifiés. Panneau du fond ou latéral par miroir clair 1/2 hauteur divisé.

Porte de cabine : 0,80 m de passage, vantaux coulissants en acier inoxydable.

Portes palières acier avec 2 couches de peinture brillante.

Eclairage en plafond ou sur paroi latérale.

Eclairage de secours.

Liaison alarme secours raccordée sur la télésurveillance.

Sol en carrelage dito hall.

Desserte de tous les niveaux.

5.2 - TELECOMMUNICATIONS

5.2.A - Téléphone

Installation conforme aux normes TELECOM.

5.2.B - Antenne TV Radio:

cf article 2.9.F.3

5.2.C - Fibre :

cf article 2.9.F.3

5.3 - RECEPTION - STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Cf. article 4.5.

5.4 · VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

Du type VMC pour chaque logement

Extracteurs en toiture / terrasse, sur socle anti—vibratile.

5.5 - ALIMENTATION EN EAU

5.5.A — Comptages généraux

Par compteur général placé en sous-sol. Pose des compteurs individuels dans gaines palières

5.5.B – Sur presseurs, réducteurs et régulateurs de pression - Traitement de l'eau :

Selon nécessité.

5.5.C - Colonnes montantes

Dans les gaines, en PVC, vanne et purge en pied de chaque colonne.

5.5.D - Branchements particuliers

A partir des colonnes montantes, alimentation en tube cuivre pour les parties apparentes ou PER sous fourreaux pour les parties encastrées, avec robinet d'arrêt. Mise en place des compteurs individuels.

5.6 - ALIMENTATION EN GAZ

Alimentation gaz des chaudières individuelles selon réglementation.

5.7 - ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.7.A - Comptages des services généraux

Dans armoire EDF.

5.7.B - Distribution

Par chemin de câble en sous-sol et gaines palières en étages.

5.7.C — Branchements et comptages particuliers

Dérivations individuelles à chaque niveau.

Disjoncteurs et tableaux d'abonnés : dans l'entrée de chaque appartement.

TITRE 6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 HEBERGES ET MURS DE CLOTURE

En ce qui concerne les éventuels murs formant héberges et les murs de clôture, il est prévu aucune intervention.

6.2 RESEAUX DIVERS

6.2.1 EAU

Branchement sur réseau public

6.2.2 ELECTRICITE

Branchement EDF en armoire basse tension avec coffrets en façade sur rue suivant prescription d'EDF

6.2.3 GAZ

Branchement gaz avec coffrets en façade sur rue suivant prescription de GRDF

6.2.4 EGOUTS

Branchement sur réseau public.

6.2.5 EPURATION DES EAUX

Fosse à hydrocarbure pour décantation des eaux de parking, pompes de relevage pour évacuation des eaux.

6.3 ESPACES VERTS

Plantation en pleine terre d'arbres hautes tiges suivant permis de construire. Engazonnement général et plantation d'arbuste à fleurs, caducs et persistants.

6.4 CIRCULATION DES PIETONS

Sur dallage béton ou grave ciment finition en béton désactivé.

L'ouverture du portillon d'accès (muni de ventouse et d'un ferme porte) sur rue sera commandée par un digicode et un bouton poussoir

6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

Par bornes lumineuses ou spots orientables ou luminaires encastrés

6.6 SIGNALTIQUE

Numérotation des places de parking, numérotation des étages, numéros de rue,

6.7 CLOTURE SUR RUE

Suivant plans, grille en acier (tube 1 / 2 rond du commerce) avec finition peinture thermolaquée y compris portillon d'accès à l'immeuble. Pose sur murets en béton ou parpaings avec finition en enduit monocouche gratté ton pierre.